

**Inauguration de l'école maternelle du Lycée Jean Monnet**  
**Discours de Madame Hélène Conway-Mouret**  
**ministre déléguée chargée des Français de l'étranger**  
**Bruxelles - 10 septembre 2012**

Monseigneur,  
Monsieur le ministre d'Etat,  
Monsieur le ministre-président,  
Madame l'ambassadeur,  
Monsieur le consul général,  
Monsieur le député,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Madame la directrice de l'AFE,  
Madame et Monsieur le proviseur,  
Chers parents d'élèves, chers amis,

En premier lieu, et parce que vous m'en offrez l'occasion à quelques jours de la rentrée scolaire - événement essentiel dans la vie de nos enfants et dans celle de la République - je suis heureuse, sincèrement heureuse d'adresser à l'ensemble des communautés scolaires des lycées français à l'étranger, à ses 300 000 élèves mais aussi ses personnels, enseignants et administratifs, mes très sincères vœux de réussite. Pour avoir été universitaire pendant vingt ans, je sais l'importance de ce rituel quelques soient les ages et les lieux. Ferdinand Buisson en fait un des éléments symboliques de cette religion républicaine qu'est l'éducation.

J'y sacrifie volontiers et profitant de la mémoire de Jean Monnet que vous avez convoquée et sur laquelle je reviendrai – je présente donc tous mes

vœux de réussite scolaire pour tous ces jeunes, bien sur, parce qu'il est important d'obtenir de bons résultats et des diplômes mais aussi de construction et d'épanouissement dans nos valeurs universelles d'éducation.

Notre réseau d'enseignement français à l'étranger, fort de ses 480 établissements dans plus de 130 pays est un instrument unique au service de notre pays et de sa diplomatie. Il assure bien sûr la scolarisation des enfants français hors de nos frontières ; il contribue également, en accueillant une majorité d'enfants d'autres nationalités, à son rayonnement et son influence dans le monde.

Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, relève fort justement que les grands amis francophones de la France des prochaines décennies sont assis aujourd'hui sur les bancs de nos écoles à l'étranger. Une partie d'entre-eux sont scolarisés dans cet établissement ;

- au cœur de la capitale de l'Europe, lieu emblématique s'il en est, où sont brassées les cultures de notre continent ;

- au cœur aussi de ce que fut une relation aussi intense que celle que la Belgique et la France ont pu nouer depuis la Révolution sous le double parrainage de Victor Hugo et Theroigne de Méricourt.

L'éducation est un enjeu essentiel pour maintenir la compétitivité internationale de notre pays et notre place dans le monde.

Nous y parviendrons en formant des jeunes solidement préparés, intellectuellement capables de s'adapter aux situations de plus en plus complexes, curieux des autres, armés d'un savoir ouvert à l'intelligibilité du monde.

L'école est un lieu d'apprentissage essentiel, un lieu où l'on forme « des

hommes libres et des citoyens, où on enseigne des principes, des valeurs, des méthodes, une liberté et un civisme » pour citer Vincent Peillon, notre ministre de l'éducation nationale.

L'école est la condition et la garantie d'une société apaisée et pacifiée vis à vis d'elle-même. C'est parce qu'il ne peut y avoir d'avenir pour notre pays sans investissement dans les politiques tournées vers la jeunesse, que le Président de la République, en ouvrant son quinquennat par un hommage à Jules Ferry, a fait de l'éducation une priorité de l'action gouvernementale. La question scolaire est au cœur du projet républicain.

Notre réseau d'enseignement français à l'étranger en fait le pari lorsqu'il se projette à l'extérieur de nos frontières. En concurrence avec d'autres systèmes éducatifs, il est reconnu et apprécié ; le nombre d'élèves accueillis augmente en effet régulièrement.

C'est la démonstration que la qualité de notre enseignement est internationalement reconnue. Les familles y trouvent en particulier, au niveau méthodologique, une formation exigeante et rigoureuse.

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est notre opérateur en charge du réseau d'enseignement français à l'étranger. Je souhaite rendre ici hommage ici au travail de sa directrice, Madame Anne Marie Descotes et de toute son équipe. Le succès de nos écoles leur revient en grande partie.

En effet, à bien des égards, le réseau de l'AEFE est un laboratoire de pratiques pédagogiques. C'est particulièrement vrai dans l'apprentissage des langues avec le développement des enseignements bi ou tri lingue comme à Jean Monnet. La présence d'un enseignement de qualité en anglais ou en

allemand comme ici est en effet devenu, pour les familles, une condition à la scolarisation des enfants.

Mais le lycée Jean Monnet est un établissement victime ... de son succès : chaque année, près de 500 élèves dont un tiers de français, ne peuvent l'intégrer, faute de place.

Pour faire face à cette situation, une restructuration et une extension des bâtiments existants ont été engagées.

Je tiens à souligner l'implication financière des différents partenaires dans la réalisation de ces importants travaux d'un montant de 16 millions d'euros : l'Etat, des entreprises au travers de la fondation de soutien au lycée ainsi que les familles bien sur à travers les droits de scolarité. Ces efforts ont permis de doter le lycée Jean Monnet d'atouts majeurs pour améliorer l'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels.

C'est ainsi qu'à la rentrée 2011, deux nouveaux bâtiments ont vu le jour :

- La médiathèque « Agnès Varda », lieu d'étude et de culture ;
- Un nouveau gymnase qui permet prioritairement aux élèves du primaire de bénéficier d'une éducation physique et sportive conforme aux instructions du ministère français de l'éducation nationale.

Ces deux réalisations permettent aux 2 500 élèves scolarisés sur le site principal du Lycée de bénéficier d'installations de qualité répondant aux exigences pédagogiques d'aujourd'hui.

Pour compléter ce vaste projet immobilier et permettre au Lycée d'accueillir davantage d'élèves (un peu plus de 2700 cette année, soit 500 de plus qu'en 2003), l'Etat français a acheté le terrain sur lequel a été construite cette

nouvelle école maternelle, qui accueille 300 élèves, que j'ai l'honneur et le plaisir d'inaugurer aujourd'hui à vos côtés.

Cette école sera la vitrine de l'établissement et mettra en valeur son excellence pédagogique puisque tous ces enfants suivent un enseignement bilingue français/allemand et français/anglais à parité horaire.

Je ne doute pas que ce lieu lumineux, coloré, spacieux, sera propice aux apprentissages, à l'épanouissement des élèves et adapté aux besoins des équipes pédagogiques.

Je suis fière de souligner que la conception du bâtiment a tenu compte des impératifs environnementaux (économe en énergie, il est parfaitement intégré dans son environnement naturel) et bien sur pédagogiques dans l'aménagement des espaces.

La construction d'une école est toujours un chantier complexe.

C'est pourquoi, je tiens à remercier tous les acteurs, français et belges, qui ont contribué à la concrétisation et à la réussite de ce projet, de part leur volonté, leurs décisions, leur travail, leur énergie, leur enthousiasme et aussi parfois leur générosité.

Je saisis cette occasion pour souligner que la France, via son ambassade, soucieuse de la scolarisation des enfants de ses ressortissants mais également des francophones en général, a élaboré un « plan école » adapté à la Belgique.

Il intègre la promotion de notre deuxième établissement français dans le Royaume, le Lycée français international d'Anvers.

Sa nouvelle offre pédagogique, là aussi axée sur le multilinguisme avec l'ouverture d'une section français-anglais à parité horaire en maternelle en 2010 et d'une section français-néerlandais en classe de CP à la rentrée 2011 permettra, à l'horizon 2015, à tous les élèves du 1<sup>er</sup> degré de suivre un enseignement bilingue.

Cette ouverture linguistique et culturelle contribue à faciliter l'intégration des élèves français dans leur région hôte et d'accueillir les élèves non-français dont les parents ont fait le choix d'opter pour notre système scolaire.

Je me réjouis de ce que ces nouvelles orientations séduisent à chaque rentrée un plus grand nombre de parents francophones mais aussi allophones et que le taux de fréquentation de cet établissement continue à progresser régulièrement.

Je suis ravie également, qu'à l'initiative de notre ambassade, une toute jeune association gantoise de parents français, « La Bande à Gavroche », ait relevé le défi de créer la première école FLAM en Belgique. Je leur présente mes vœux sincères de succès.

Le programme FLAM, Français langue maternelle, qui me tient à cœur, a pour objectif de soutenir des associations de parents, dans la mise en place d'initiatives extrascolaires visant à favoriser la pratique de la langue française chez des enfants français ou binationaux, scolarisés localement dans une autre langue.

Par ailleurs, toujours dans le cadre global du plan école Belgique, un groupe de travail a également été constitué afin de réfléchir à la création d'un lycée transfrontalier franco-flamand ou à un couplage d'établissements entre des collèges-lycées du secteur de Roubaix-Tourcoing et de Courtrai. Les travaux,

qui reprendront dès la rentrée, sont menés sous la direction du recteur de l'Académie de Lille en collaboration avec notre ambassade et devraient aboutir avant la fin de cette année scolaire.

Le développement de l'offre scolaire en français est une priorité de mon ministère. La coexistence de lycées de l'AEFE, à la pointe de l'innovation pédagogique, de programmes FLAM, apportant une réponse aux familles qui ne peuvent scolariser leurs enfants dans ces lycées et le développement de filières en français dans les lycées nationaux constitue certainement la combinaison qui nous permettra de relever le défi de la présence de notre enseignement à l'étranger.

Je remercie avec chaleur et une amitié toute particulière nos partenaires belges pour l'attention qu'ils portent à nos établissements, à nos projets communs. Je tiens également à rendre hommage aux équipes éducatives, aux enseignants, dont l'engagement au quotidien est tout à fait remarquable, à la direction du lycée, à sa fondation, à notre ambassadeur en Belgique et ses services, à la directrice de l'AEFE et ses services ainsi qu'à tous ceux qui apportent leur soutien au lycée, aux parents qui nous confient leurs enfants.

Permettez-moi en conclusion d'exprimer un « doute » sur le choix du nom fait pour cet établissement : Jean Monnet.

Mais peut-on réellement placer l'éducation de ses enfants sous le parrainage :

- D'un homme dont l'un de ses plus proches collaborateurs disait que son secret résidait dans le fait qu'il ne savait ni lire, ni écrire ?

- D'un homme qui n'eut jamais d'autres diplômes que ceux acquis durant ses études secondaires sur les bancs de l'école communale de Cognac ?

- D'un homme dont les projets essentiels – je pense à la déclaration Schuman – furent rédigés et portés par d'autres et qui après avoir été ruiné par la crise de 1929 mais enrichi par la construction de chemin de fers en Chine orientale grâce à son amitié avec Tchan Kai Chek finit de nouveau ruiné pour avoir investi tout son capital et toute son énergie – tout littéralement tout - dans le comité d'action pour les Etats Unis d'Europe ?

Et pourtant, ce français expatrié à 20 ans dans les rues de Londres pour y apprendre l'anglais, ce français expatrié qui n'eut de cesse de parcourir le monde jusqu'à en devenir selon le beau mot de John Kennedy « un homme d'Etat du Monde », n'eut de cesse de porter durant toute sa vie – de Paris à Londres, de la Sdn à la CECA, des sociaux-démocrates aux démocrates chrétiens - un seul projet, « Unir les hommes ».

C'est cette liberté, celle d'un homme profondément humble, généreux, patient et visionnaire que je retiendrai en me remémorant le nom de ce bel établissement. Jean Monnet. L'éducation de nos enfants est dans cette curiosité que nous leur offrons, que Jean Monnet portait, et qui leur permet d'ignorer les différences de classes, de religion, de nationalité pour ne s'attacher qu'à la seule force des idées et des sentiments. C'est cela que vous aurez à accompagner dans cet établissement.

Je vous en remercie.